

# **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION PORTAIL FOURNISSEURS ROYAL AIR MAROC**

## **1. Définition**

Dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, chacun des termes ci-dessous définis s'entend au sens de la définition qui suit :

RAM : La compagnie Nationale Royal Air Maroc ou « Compagnie »

Représentant légal du Fournisseur : étant personne ayant les pleins pouvoirs pour représenter la société. Le Représentant légal doit avoir signé les CGU du Portail pour le compte du Fournisseur.

Administrateur fournisseur : est le représentant du Fournisseur désigné par le Représentant légal du fournisseur, qui est habilité à autoriser les Utilisateurs Autorisés à accéder au Portail, et qui est responsable du contrôle des nouveaux Utilisateurs Autorisés et des suppressions des Utilisateurs Autorisés conformément aux dispositions des règles d'administration du Portail.

Un «Fournisseur» est une entreprise qui s'est engagée à respecter les CGU, qui satisfait aux Critères d'accès au Portail et dont l'accès au Portail est autorisé par RAM.

Utilisateur Autorisé : est une personne physique, membre du personnel du Fournisseur, autorisée par l'Administrateur Fournisseur à accéder au Portail après la validation des CGU. Ce dernier lui transmet un mot de passe personnel et un identifiant utilisateur (Mot de passe / Identifiant Utilisateur).

RAM eSourcing : un portail ouvert et en libre accès qui permet de consulter en temps réel des informations concernant les appels d'offres et d'être en interaction directe avec les équipes RAM tout au long du processus d'achat, de la soumission à la contractualisation.

Fournisseur : est une entreprise qui s'est engagée à respecter les CGU et qui respecte les critères d'accès au Portail.

CGU : Conditions Générales d'Utilisation du portail fournisseur RAM eSourcing

## **2. Objet**

Les présentes conditions d'accès et d'utilisation du Portail Fournisseurs RAM ont pour objet de définir les conditions générales juridiques et techniques régissant l'utilisation par tout Fournisseur de RAM du portail achat RAM

## **3. Utilisation du Portail**

Par l'intermédiaire du Portail, RAM met à la disposition du Fournisseur, à titre gratuit, un environnement lui permettant d'accéder à l'outil collaboratif et assurant des échanges d'information dans le cadre de la réalisation des travaux qui lui sont confiés par RAM, ou de sollicitation lors d'un Appel d'Offres dans l'objectif d'optimiser les relations entre le Fournisseur et la compagnie, et ce conformément aux dispositions des CGU.

L'ensemble des informations, données, documents, formules, plans, savoir-faire, idées ou tout autre élément qui feront l'objet des échanges entre RAM et le Fournisseur via le Portail ne pourront être utilisés respectivement par RAM et par le Fournisseur que dans le cadre de leurs relations contractuelles définies par la passation d'une commande ou une consultation pour un Appel d'Offres

Tout accès au Portail se fait sous l'entière responsabilité du Fournisseur.

L'accès au Portail et l'utilisation des Services par le Fournisseur sont soumis à l'acceptation expresse par ce dernier des présentes CGU ainsi que des documents définis ci-dessous lesquels sont mis en ligne sur le Portail et font partie intégrante des CGU :

- **Annexe 1** aux CGU : Charte achats responsables entre Le Groupe RAM et ses fournisseurs.

Lorsque l'utilisateur se connecte au Portail RAM, il s'engage à ne pas utiliser les ressources mises à sa disposition pour :

- Charger, stocker, publier, diffuser ou utiliser des documents, informations, images, etc... contraire aux bonnes mœurs, ou susceptibles de porter atteinte à l'image de RAM,
- Menacer ou injurier et de manière générale violer les droits en vigueur,
- Transmettre sciemment des fichiers contenant des virus ou des données altérées

L'utilisateur devra prendre toutes les mesures nécessaires de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son terminal.

Lorsque l'utilisateur se connecte au Portail RAM, il s'engage à en faire une utilisation strictement professionnelle.

L'utilisateur est le seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à des tiers du fait de l'utilisation du Portail RAM.

En cas de non-respect des engagements et responsabilités édités ci-dessus, RAM procédera à la suspension immédiate du droit d'accès de l'utilisateur

#### **4. Acceptation des CGU**

L'utilisateur Autorisé déclare avoir pris connaissance et avoir accepté expressément et de manière inconditionnelle les présentes Conditions Générales d'Utilisation en vigueur au premier jour d'accès dudit Portail et par la présente consent à être lié par les CGU dans leur intégralité lors de l'utilisation du portail, déclare être capable juridiquement de contracter, et, garantit que toutes les informations introduites sont vraies et exactes.

La transmission de données menaçantes, diffamatoires, politiques ou racistes, ou plus généralement de données illégales, est expressément interdite.

#### **5. Accessibilité au Portail**

Le service est accessible via le réseau Internet aux jours et heures ouvrés à l'adresse suivante <https://ram-esourcing.royalairmaroc.com>.

L'administrateur pourra faire une demande d'accès au Portail en remplissant le formulaire concerné. Pour générer le mot de passe en toute autonomie, il faut suivre les étapes suivantes :

- Cliquer sur « Mot de passe oublié »

- Renseigner votre identifiant indiqué ci-dessus
- Renseigner l'adresse mail indiquée lors de votre enregistrement
- Cliquer sur « Envoyer »
- Vous recevrez un mail avec un lien vous permettant de définir votre mot de passe

Ceci entraîne l'ouverture au profit du fournisseur d'un compte administrateur propre au seul fournisseur, accessible via Internet.

Seul le Fournisseur en utilisant son compte administrateur peut créer des comptes utilisateur; il est en conséquence seul responsable des comptes créés et de l'utilisation de ces comptes par les personnes auxquelles ils auront été attribués.

Le Fournisseur ne peut accéder au Portail et l'utiliser que dans le cadre de ses relations avec RAM et par l'intermédiaire de ses Utilisateurs Autorisés dont un administrateur du compte Fournisseur. Un Fournisseur peut avoir un ou plusieurs Utilisateurs Autorisés et il doit obligatoirement avoir un Administrateur Fournisseur.

L'Administrateur Fournisseur est, le plus souvent, une personne expérimentée, rompue aux animations transversales au sein de son entreprise, rigoureuse, et faisant preuve d'un bon relationnel. Il n'a pas besoin de connaissances informatiques approfondies, mais il utilise couramment l'informatique, en tant qu'outil de travail.

L'Administrateur Fournisseur est nommé par le Représentant légal du Fournisseur via l'attestation du représentant mandaté annexée aux CGU. Cette attestation doit être signée, cachetée et transmise à la RAM par le biais du portail.

Le Fournisseur pourra désigner, en cas de besoin, un remplaçant en cas de congés ou d'absence de l'Administrateur Fournisseur.

L'Administrateur Fournisseur est autorisé à effectuer les mises à jour (déclaration d'un Utilisateur Autorisé, suspension d'un Utilisateur Autorisé, modifications des données concernant un Utilisateur Autorisé, demande d'accès à un Service) directement dans l'annuaire de contrôle d'accès fournisseurs de RAM.

Le représentant légal du Fournisseur doit communiquer et informer RAM sur le transfert ou la fin de la fonction de l'Administrateur et sur tous événements susceptibles de mettre en question la stabilité de sa fonction. Le Fournisseur doit automatiquement faire une demande de désactivation de compte à la RAM, par courrier cacheté et signé et y précisant le nom du nouvel Administrateur.

L'Administrateur sera responsable des conséquences de tous dommages causés à RAM dans le cadre de ses attributions. Il ne peut s'exonérer de sa responsabilité qu'en démontrant qu'il a usé des moyens les plus élevés au regard des règles de l'art et des meilleures pratiques de l'industrie dans ce domaine et qu'il a eu la diligence nécessaire afin d'effectuer son rôle et sa mission.

Aucun Fournisseur, aucun Administrateur Fournisseur, aucun Utilisateur Autorisé et aucune autre personne n'a le droit d'accéder au Portail en utilisant le Mot de passe / Identifiant Utilisateur d'un autre Fournisseur ou Utilisateur Autorisé.

Le droit d'accès au Portail d'un Utilisateur Autorisé prend fin immédiatement en cas de résiliation des CGU ou dès qu'un Fournisseur, par l'intermédiaire de l'Administrateur Fournisseur, supprime le droit d'accès d'un Utilisateur Autorisé. Le Fournisseur, par l'intermédiaire de son Administrateur Fournisseur, prendra en conséquence toutes mesures nécessaires pour mettre fin à ce droit accès.

## **6. Traitement des données à caractère personnel :**

Les Données Personnelles des utilisateurs autorisés collectées par le biais du portail sont traitées dans le respect des dispositions de la loi n°09-08 promulguée par le Dahir 1-09-15 du 18 février 2009 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Les informations recueillies dans le portail font l'objet d'un traitement destiné à une finalité d'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés.

Conformément à la loi précitée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Ces données personnelles peuvent être communiquées aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires compétentes s'ils en font la demande (art. 28,44, 66 de la loi 09-08)

## **7. Confidentialité**

Chacune des Parties s'engage à considérer comme strictement confidentielle, et à ne pas divulguer à des tiers, de manière directe ou indirecte, à titre onéreux ou gratuit, sous quelque forme que ce soit, toute information confidentielle explicitement exprimée par l'autre Partie, à ne pas les mettre à la disposition d'une personne ou d'un organisme sans l'accord préalable et écrit de l'autre partie sauf à une administration qui en ferait la demande, un expert saisi de son interprétation ou de son application, une juridiction judiciaire ou arbitrale ou une compagnie d'assurance.

L'obligation de confidentialité prévue au présent article s'appliquera pendant toute la durée de l'utilisation par les Parties du Portail et reste valable jusqu'à ce qu'il tombe dans le domaine public.

## **8. Echanges de données informatiques**

Le Fournisseur est entièrement responsable de l'ensemble des opérations effectuées à travers son compte et avec son identifiant et il est entièrement responsable des opérations effectuées par ses Utilisateurs Autorisés.

RAM et le Fournisseur conviennent qu'ils vont s'échanger des informations par voie d'échanges de données informatiques c'est-à-dire qu'ils vont procéder à des transferts électroniques de données et d'informations via tout réseau d'ordinateurs ou autre.

Les échanges de données informatisées entre RAM et le Fournisseur, concerneront, principalement : Les informations du Fournisseur, les appels d'offres lancés par RAM, les offres du Fournisseur, les données de contractualisation, les contacts des commerciaux, des documents joints et les questions destinées aux acheteurs...

Le Fournisseur accepte que les informations échangées sur la base de la présente clause et en conformité avec les dispositions de celle-ci aient une valeur probante équivalente à celle d'un document papier.

Le Fournisseur accepte que ses noms, prénoms, numéros de téléphones et de fax, adresses électroniques et les références de sa société puissent être inscrites par RAM notamment pour

constituer les différents identifiants et intégrés dans l'annuaire électronique de RAM, ainsi que tous outils nécessaires au fonctionnement des services. Le Fournisseur s'engage à ne communiquer que les données nominatives de ses salariés qui lui auront expressément donné leur accord à cet effet.

## **9. Responsabilité du Fournisseur et de RAM:**

### **Fournisseur :**

Le Fournisseur s'engage à exécuter les obligations qui lui incombent et assumer la responsabilité qui en découle.

Le Fournisseur s'engage à fournir des données sincères et exactes, par conséquent, Il est responsable du contenu des données qu'il transmet.

En aucun cas, le contenu du Fournisseur ne doit :

- contenir de virus, etc., susceptible d'endommager le Portail ou de nuire à son bon fonctionnement,
- être mensonger, inexact ou trompeur,
- contenir des éléments de harcèlement, des éléments préjudiciables, diffamatoires, violents, vulgaires, obscènes, haineux ou critiquables du point de vue racial ou ethnique, ou contraires aux bonnes mœurs, ou susceptibles de porter atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, ainsi qu'à la protection des mineurs,
- porter atteinte à l'image de marque interne et externe de RAM,
- enfreindre les dispositions des CGU.

### **RAM :**

RAM consent au Fournisseur, à titre non exclusif et personnel, un droit d'accès au(x) service(s) et à son utilisation pour les besoins exclusifs dudit Fournisseur et dans le cadre de la relation établie entre RAM et le Fournisseur.

RAM ne sera pas responsable pour tout préjudice, perte, réclamation, dommage prévisible ou imprévisible, indirect ou indirect résultant de ou lié d'une façon ou d'une autre à une donnée du Portail RAM, ou d'une utilisation quelconque (ou incapacité d'utilisation) du Site et/ou des données introduites dans le Portail.

RAM ne saurait être tenu responsable de tous dommages indirects, tels que perte de profits, d'un marché, d'une chance, du fait de l'utilisation de son Portail ou des données contenues dans ce Portail.

## **10. Indépendance des Parties**

Les Parties reconnaissent et acceptent que l'une ne pourra en aucun cas prendre un engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre partie sous quelque forme que ce soit, d'une manière directe ou indirecte. En outre, chacune des parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements et prestations.

## **11. Propriété intellectuelle**

Le portail « RAM eSourcing » est la propriété de RAM. Son contenu constitue une œuvre originale protégée par les lois et les traités internationaux en vigueur sur la propriété intellectuelle et en particulier par celles sur les droits d'auteur et droits voisins, dessins, modèles et marques.

Il contient des textes, images, photographies, logos, marques qui sont propriété RAM ou dont certains, font l'objet d'une autorisation d'exploitation au profit de RAM. Ces éléments sont eux-mêmes protégés par le droit de propriété industrielle et intellectuelle. La RAM se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait au respect de son droit de propriété intellectuelle et industrielle.

Toute utilisation, reproduction, téléchargement total ou partiel du portail « RAM eSourcing », ou de l'un de ses éléments textes, images, photographies, logos et marques, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie des éléments ou données du Portail, sans l'autorisation expresse RAM est en conséquence interdite, à l'exception de la copie privée réalisée à des fins personnelles et non commerciales conformément à la loi en vigueur.

Toute infraction au présent article est susceptible d'être pénalement et civilement sanctionnée, notamment au titre de la contrefaçon ou atteinte aux droits d'auteurs et droits voisins entraînant le cas échéant le versement de dommages et intérêts

## **12. Durée/ Résiliation des CGU**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent à compter de leur acceptation par le Fournisseur.

La RAM se réserve le droit de résilier de plein droit, sans préavis, l'accès au portail, en cas de violation des présentes conditions d'utilisation et/ou en cas de violation des dispositions légales en vigueur ou lorsque ces Utilisateurs Autorisés se sont engagés dans des activités interdites par les lois et réglementations en vigueur.

RAM se réserve le droit de résilier les présentes CGU, en cas de force majeure ou tout événement similaires affectant son activité.

En cas de résiliation des CGU, tous les droits accordés par les présentes au Fournisseur et à ses Utilisateurs Autorisés prennent fin et le Fournisseur et ses Utilisateurs Autorisés doivent immédiatement cesser d'utiliser le Portail, sans préjudice de dommages et intérêts pour RAM

Les obligations résultant des articles «Obligations du Fournisseur », « Confidentialité », « Propriété intellectuelle », « traitement des données à caractère personnel », resteront en vigueur après l'expiration ou la résiliation des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

## **13. Langue**

Les présentes CGU sont rédigées en français et en anglais. En cas de conflit entre la présente version française des CGU et la version anglaise, la version française fera foi entre les Parties.

## **14. Audit**

RAM se réserve le droit de faire un audit, à tout moment, de l'utilisation du Portail par le Fournisseur, sous réserve du respect des clauses de confidentialité des présentes, afin de s'assurer que le Fournisseur respecte les présentes CGU

## **15. Modification et Mises à jour des CGU**

RAM se réserve le droit de modifier et mettre à jour, à tout moment, l'accès au Portail ainsi que les conditions générales d'utilisation du Portail. RAM s'efforcera d'en informer les Utilisateurs lorsque cela est possible, notamment par l'intermédiaire du Portail. Ces modifications et mises à jour s'imposent à l'Utilisateur qui s'engage en conséquence se référer régulièrement à cette rubrique pour vérifier les conditions générales d'utilisation du Portail. Tout usage des services après modification des conditions générales d'utilisation, vaut acceptation pure et simple par l'utilisateur des nouvelles conditions générales d'utilisation

Chaque modification des CGU fera l'objet d'une version datée et référencée.

Le portail « RAM eSourcing » pourra être amené, à tout moment, à modifier ou interrompre temporairement ou pour une durée indéterminée tout ou partie du portail web pour effectuer des opérations de maintenance et/ou effectuer des améliorations et/ou des modifications sur le portail web.

Par conséquent, en aucun cas la responsabilité de RAM ne pourra être retenue ou engagée pour quelque dommage que ce soit qui résulterait d'une interruption du portail web, altération de son fonctionnement ou de la qualité des informations y livrées.

De surcroît, RAM ne pourra être tenu pour responsable des actes des utilisateurs qui sont contraires aux règles visées au niveau du présent document relatif aux conditions générales d'utilisation ni de tout dommage direct ou indirect survenant de l'utilisation du site et ce pour quelque raison que ce soit notamment en cas de problème technique, tel un virus, un bug informatique, une intrusion malveillante ou un dysfonctionnement du site indépendant de la volonté de RAM.

## **16. Sécurité de portail**

Pour assurer la sécurité portail « RAM eSourcing », RAM prend toutes les mesures nécessaires et adéquates visant à protéger par un éventail de technologies et procédures sécurisées les données personnelles contre toute perte, utilisation détournée, accès non autorisé, altération ou destruction et ce conformément à l'article 23 de la loi 09-08 sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RAM peut modifier sa Politique de Confidentialité et de Sécurité à tout moment sans préavis.

Cependant RAM ne saurait offrir une garantie absolue de sécurité, étant donné qu'internet est un réseau ouvert, sensible par nature à de tels risques

Dans le cas où le navigateur Internet ne permet pas d'accéder à cette technologie sécurisée, le Fournisseur pourra contacter le call center mis à disposition du Fournisseur par RAM du Lundi au Vendredi de 8h à 17h au **+212 5 22 93 90 93** ou au **+33 1 46 09 56 72**.

### **17. Force majeure**

La RAM n'encourt pas de responsabilité pour n'avoir pas accompli ou avoir accompli partiellement ou totalement ou avec retard une obligation au titre du présent engagement, dès lors qu'un tel manquement ou retard résulte directement d'un événement présentant les caractéristiques de la Force Majeure, défini par la loi et la jurisprudence : comme étant tout événement imprévisible, irrésistible et insurmontable résultant de circonstances exceptionnelles et étrangères, rendant impossible l'exécution du Contrat.

Le cas de force majeure constitue une suspension du contrat pendant le temps nécessaire à RAM pour pouvoir assurer de nouveau le fonctionnement du service. Cette suspension ne pourra pas dépasser trois mois, quelle que soit la cause de force majeure. Au-delà de ce délai de trois mois, l'une ou l'autre des parties pourra mettre un terme aux présentes Conditions par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à l'autre partie et ce sans indemnité de part ni d'autre.

### **18. Droit applicable :**

La validité, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des conditions générales d'utilisation et leurs suites éventuelles sont régies par le Droit Marocain. Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

### **19. Litiges :**

En cas de contestation éventuelle, découlant du présent document relatif aux Conditions Générales d'Utilisation, les Parties cherchent de bonne foi une solution amiable avant toute action judiciaire.

A défaut d'un arrangement amiable dans un délai 30 Jours, à compter de la date de la contestation, le tribunal de commerce de Casablanca sera exclusivement compétent pour trancher le litige en question.

### **20. Divers**

**20.1.** Si l'une des stipulations des CGU sont tenues pour invalides ou déclarées telles en application d'une loi ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. RAM convient alors de remplacer la clause déclarée nulle par une clause légale qui se rapprochera le plus quant au sens de la clause initialement invalide.

**20.2.** Le fait que RAM ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des présentes CGU ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par RAM aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

**20.3.** Toute notification au titre des présentes CGU, sauf en cas de stipulation explicite contraire, devra pour être valable être faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie.



## **ANNEXE 1 : Charte achats responsables entre Le Groupe RAM et ses fournisseurs**

Le Groupe Royal Air Maroc a mis en place une nouvelle stratégie dont l'objectif est d'améliorer la qualité de ses prestations et services. Dans cette démarche, le Groupe souhaite impliquer ses fournisseurs et leurs sous-traitants via une charte des achats.

L'objectif de cette charte est de définir les responsabilités et engagements que le Groupe RAM souhaite partager avec ses fournisseurs et leurs sous-traitants dans la relation qui les lie au quotidien. Elle marque la volonté du Groupe RAM d'inscrire les critères de responsabilité dans sa décision d'achat.

Cette charte fait partie des dispositions contractuelles conclues entre le Groupe RAM et ses fournisseurs.

### Engagements du Groupe RAM

1. Respect des droits de l'Homme
2. Développement du capital humain
3. Respect de l'environnement
4. Loyauté des pratiques
5. Protection des données et de la vie privée de ses clients et de ses fournisseurs
6. Respect des principes de santé, sécurité et hygiène au travail
7. Partenariat et amélioration continus
8. Respect des délais de paiement

### **Respect des droits de l'Homme :**

Les fournisseurs du Groupe RAM et leurs sous-traitants doivent se conformer à la Charte Internationale des droits de l'Homme et aux Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

*Charte Internationale des droits de l'Homme*

<http://www.un.org/fr/rights/overview/charter-hr.shtml>

*Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail*

[https://www.ilo.org/declaration/info/publications/WCMS\\_095896/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/declaration/info/publications/WCMS_095896/lang--fr/index.htm)

### **Développement du capital humain :**

Les fournisseurs et leurs sous-traitants doivent s'assurer que les conditions de travail sont satisfaisantes, telles que des salaires équitables et autres formes de contrepartie, la limitation du temps de travail, les périodes de repos, les congés, les pratiques disciplinaires et les licenciements, les questions de protection de la maternité, et que le bien-être des travailleurs est assuré.

Les fournisseurs doivent permettre aux travailleurs de développer leurs compétences, d'accéder à la formation, d'améliorer leurs capacités et de progresser dans leur carrière.

### **Respect de l'environnement :**

Les fournisseurs et leurs sous-traitants doivent prendre des mesures pour limiter ou supprimer l'impact négatif de leurs activités sur l'environnement en veillant notamment à :

- Améliorer la prévention des émissions dans l'air et des rejets dans l'eau, la gestion des déchets ainsi que la gestion des autres formes de pollution ;
- Utiliser de manière responsable les principales sources énergétiques ;
- Réduire les besoins en ressources pour les produits et services.

### **Loyauté des pratiques :**

RAM promeut la concurrence loyale entre les fournisseurs. De ce fait, le Groupe RAM rejette toute forme de comportement anticoncurrentiel et les abus d'autorité. Ainsi, tout fournisseur doit empêcher la corruption en sensibilisant, son personnel et ses sous-traitants, et les encourager à rendre compte d'un traitement déloyal et des violations de la politique de l'organisation en matière de lutte contre la corruption.

Chaque fournisseur doit s'interdire le recours au travail dissimulé. Il s'engage à s'acquitter de toutes ses obligations en matière de déclaration auprès des autorités administratives, sociales et fiscales telles que prévues dans le pays où il a élu domicile.

### **Protection des données et de la vie privée de ses clients et de ses fournisseurs :**

#### **Protection des données à caractère personnelle**

Chacune des Parties s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le respect de (i) la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, telle que prévue par la loi marocaine 09-08, promulguée par Dahir n°1-09-15 du 18 février 2009 et (ii) le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, dénommé "RGPD".

De manière générale, le Fournisseur s'engage à ne pas utiliser, céder ou mettre à disposition des tiers, pour quelque cause que ce soit, les données personnelles qu'il serait amené à traiter pour le compte du Groupe RAM.

#### **Confidentialité**

Le Groupe RAM s'engage à garder confidentielles toutes les informations, relatives à un fournisseur, reçues ou transmises dans le cadre d'une consultation.

Le fournisseur s'engage à garder confidentielles l'ensemble des informations écrites ou orales obtenues du Groupe RAM pendant la consultation et lors de l'exécution du contrat.

#### **Propriété intellectuelle**

Le Groupe RAM veille au respect des droits de propriété qui couvrent la propriété tant physique qu'intellectuelle.

Le fournisseur doit respecter les droits de propriété notamment la propriété littéraire et artistique ou industrielle tels qu'ils sont définis par la législation en vigueur sur l'ensemble des prestations / travaux que ce soit sur support papier et/ou informatique, et ne pas s'engager dans des activités qui violent les droits de propriété, y compris l'abus de position dominante, la contrefaçon et le piratage.

#### **Respect des principes de santé, sécurité et hygiène au travail :**

Le Groupe RAM collabore avec ses fournisseurs et leurs sous-traitants, pour le développement et le maintien des systèmes de santé et de sécurité au travail, au bien-être physique, mental et social des travailleurs, et à la prévention d'effets négatifs sur la santé liés aux conditions de travail.

#### **Partenariat et Amélioration continus :**

Le groupe RAM veille à la mise en place de relations durables et pérennes avec ses fournisseurs. Il procédera ainsi aux contrôles et audits nécessaires à l'application des principes de cette charte.

Par ailleurs, le fournisseur doit proposer les services et produits les plus adaptées aux besoins exprimés par le Groupe RAM et dont les impacts sociétaux et environnementaux sont positifs.

Il s'engage à prendre en compte les axes d'amélioration identifiés conjointement avec le Groupe RAM pour assurer le développement et la durabilité du partenariat.

#### **Respect des délais de paiement :**

Le groupe RAM s'engage à régler les factures du fournisseur conformément à la loi en vigueur du pays où il exerce son activité.

Le groupe RAM a mis en place plusieurs projets et actions pour réduire les délais de paiement des fournisseurs qui sont invités à se conformer aux dispositions indiquées en termes de formalisation de l'engagement des travaux et de processus de dépôt de leurs factures pour pouvoir en assurer un traitement efficace et fluide.

De même, tout fournisseur du groupe doit s'engager à payer les factures de ses fournisseurs dans les délais réglementaires.

#### **Accord et signature**

Je soussigné(e), au nom et pour le compte du prestataire, accepte la Charte Achats du Groupe ROYAL AIR MAROC et engage notre entreprise à respecter les principes mentionnés dans cette charte.

**Nom de l'entreprise :**

**Date :**

**Signé par :**

**Fonction :**

**Signature et tampon de l'entreprise :**

